

Adelberg von Berchem, petit-fils repenté ?

(1545-ap.1590)

Fin février 1585, un quart de siècle après le retentissant procès des joristes, Adelberg [15] von Berchem (voir chap. VII de la Généalogie), petit-fils de David Joris, obtenait des autorités bâloises une attestation de bonnes vie et mœurs qui ne fait aucune mention du scandale. Avec ce document, dont voici la transcription, Adelberg entendait sans doute faciliter son installation au nord de l'Allemagne – vraisemblablement auprès de condisciples joristes !

« Moi, Jérôme Wix, Maire et en ce temps tenant lieu d'Avoyer, de la part du Bourgmestre et Conseil de la Ville de Bâle, fais savoir à un chacun par la présente : qu'à la date de ce jourd'hui le noble et honoré René [14] van Berchem, bourgeois de Bâle, au nom et de la part d'Adelberg [15] von Berchem, fils de feu noble Joachim [14] van Berchem son frère, en son vivant bourgeois de Bâle, engendré par lui dans un mariage légitime avec l'honorée et vertueuse dame Claire von Brugsch, a requis l'acte de vérité de la naissance légitime dudit Adelberg, par le témoignage des honorables, sages et prudents Messieurs Jean Pfannenschmidt, en ce temps Avoyer dans le Petit Bâle, Uhlric Merian, Jaques Gebhardt et André Huber, tous les trois conseillers et bourgeois de la Ville de Bâle, et demandé de faire citer les témoins comme de droit, pour constater et examiner, afin de dresser par écrit leur déposition, pour lui en remettre acte et attestation.

Or, comme acte de vérité ne doit être refusé à quiconque le demande, mais que justice doit être rendue à tout le monde, moi le Maire en qualité de juge ai fait citer les susdites personnes pour paraître devant moi, lesquels s'y sont rendues conformément à la citation à eux faite, et d'après le serment prêté au très noble Conseil de cette Ville, de ne parler ni en faveur ni en préjudice de personne, soit en ami ou ennemi, ni pour dons, gratifications, mais de dire en tout la pure vérité pour l'avancement de la bienséance, tous les quatre ont unanimement déposé, attesté et déclaré qu'ils ont très bien connu le susdit feu noble Joachim von Berchem, qui était d'une famille illustre et a eu une origine de haute condition, de même que dame Claire von Brugsch encore vivante, père et mère dudit Adelberg

(qu'ils ont demeuré pendant quarante ans dans la Ville de Bâle), qu'ils ont toujours vécu durant leur mariage comme il convient à des époux sages et honnêtes, et qu'ils ont engendré dans leur dit mariage le susdit Adelberg avec d'autres enfants légitimes, que ce dit Adelberg a aussi eu dès sa jeunesse et encore à présent une conduite honnête et irréprochable, tel qu'il convient à un jeune homme bien élevé (il n'est jamais venu à leur connaissance le contraire), lesquelles choses n'étaient point ignorées de M^{rs} les témoins. Et pour attestation authentique, cette lettre lui a été expédiée, munie du sceau du tribunal de justice de la Ville de Bâle, samedi après la S^t Matthias le dernier février, l'an de grâce compté après la naissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, mil cinq cent quatre vingt et cinq.

[Suivent des attestations de copie conforme du 19 mars 1687 puis du 11 août 1794].

Archives de la Fondation de famille van Berchem, Genève (j'ai modernisé l'orthographe et la ponctuation).

* * * * *